## VENTES A L'ENCAN.

# Louis A. Richards.

ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans, en billets des acquéreurs divisés dans des coupons pour satisfaire les partis intéressés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par liens et privilèges de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, et toutes les autres clauses de sécurité; les taxes de 1901 devant être payées par les acquéreurs au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Francis D Charbonnet, Notaire, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. aux frais des acquéreurs.

27avril—27 28—mai 5 12

# Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Joli Cottage Double Elevé, Presque Neuf.

**Nos 1012, 1214 rue Mazant et un petit cottage simple 1016 rue Mazant, entre les rues Remparts et St-Claude, le tout loué à $20.00 par mois.**

Succession d'Adèle Deloy, veuve de J. M. Saux.

No 64,703—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oréans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune—MERCREDI, le 5 juin 1901, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leurs bureaux et bourse No813 rueCommune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E. daté le 3 mai 1901, la propriété ci-après décrite pour le compte de la succession ci-dessus, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 353 borné par les rues Mazant, Bartholomew, Remparts et St Claude mesurant 61 pieds, 4 pouces, 4 lignes de face sur la rue Mazant par 110 pieds de profondeur étant les deux lots Nos 22 et 23 de l'ilet 17 sur un plan de B. Buisson déposé en l'étude de O. de Armas, notaire, le 12 juin 1833, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par les Nos 1012, 1014, et 1016 rue Mazant étant la même propriété acquise par la veuve J. M. Saux de Thomas Pye, par acte de F. D. Charbonnet, notaire, daté le 21 juin 1898; enregistré livre des transferts 168 page de 570, les améliorations comprenant un très joli cottage double élevé presque neuf couvert en ardoises ayant trois chambres et cuisine de chaque côté, hangar dans le fond, citerne, latrine, et sur un côté grande allée pour voiture, connus par les Nos 1012 et 1014 rue Mazant, loué à $15 par mois, et petit cottage No 1016 contigu ayant 2 chambres, petit cabinet, citerne, latrine, etc., loué $5 par mois. Les chars de la rue Remparts passent à à peu près 100 pieds de la propriété, ayant toutes les commodités à proximité.

Termes et Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un ou en un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur représenté par des billets portant six pour cent par an d'intérêt de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur. L'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation et cinq pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour le paiment desdits billets, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur devant assumer les améliorations jusqu'au montant de la portion à crédit et devant transférer la police aux porteurs des dits billets et assumer le paiement au-dessus et en plus du prix de l'adjudication des taxes de 1901 et les timbres du revenu sur les actes de vente, et devant faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, l'acquéreur n'ayant droit aux loyers seulement après le passage de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Chas F. Claiborne, avocat.

5 mai—5 12 19 26—juin 2 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Propriétés de très grande valeur du Troisième District.

Rue Hancock, à l'encoignure de la rue Remparts.

Joli Cottage élevé et grandes écuries avec 25 stalles, près de l'église St-Maurice.

Rue Hancock est asphaltée jusqu'à près de la propriété, avec tous les avantages usuels à proximité, en fait une résidence très convenable, très désirable comme une laiterie.

Sept lots sur la rue Tricou et à l'encoignure des rues Remparts et Tricou.

Successions de Jean Marie Fournier et de Eliza Gracia, sa femme en première noce Consolidées

No 63,115 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 813 rue Commune--MERCREDI, le 5 juin 1901, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Divison B. daté le 29 agril 1901 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° 5 certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-et-un dans l'ilet borné par les rues Hancock Tricou, Remparts et Bourgogne, mesurant chacun 28 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Hancock sur 104 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles et de façade sur la rue Remparts. Le lot numéro dix-sept formant l'encoignure des rues Remparts et Hancock.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé, retiré de la banquette avec 4 chambres, puits, latrine, etc, une grande bâtisse, écurie avec quelques 25 stalles et une autre petite bâtisse, etc.

2° 7 certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros huit, neuf, dix, onze, douze, treize et quatorze dans l'ilet borné par les rues Tricou, Hancock Remparts et Bourgogne mesurant chacun 28 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Tricou, sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Remparts de 104 pieds 4 pouces, le lot No quatorze formant l'encoignure des rues Remparts et Tricou.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, devant être démontré par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; ledit acquéreur devant conserver ladite propriété foncière assurée et devant payer cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le non-paiement de quelque portion du prix d'achat. Le tout devant être garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. Ledit acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère au moment de l'adjudication et devant assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville pour 1901.

Acte de vente pardevant F. D Charbonnet, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

V. Fonlon, avocat des plaignants, Frank Zengel, avocat du défendeur.

5 mai—5 12 19 26—juin 2 5

# JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

## VENTE A L'ENCAN

# Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## 25 LOTS DE TERRE

Désirable pour bâtir

Dans l'ilet borné par les rues DUMAINE, STE-ANNE, SALCEDO et GAYOSO.

Succession de James Dupas et sa femme, No 7,155 et 63,766 consolidé.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 29 mai 1901, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEURS BUREAUX ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de deux jugements rendus et signés le 22 avril 1901 et le 23 avril 1901 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

25 certains lots de terre, situés dans le Faubourg Tremé dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros un à quatre et six à vingt six inclusivement, dans l'ilet numéro vingt quatre, maintenant 406, borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Van Buren, maintenant Salcedo, et Quatrième, maintenant Gayoso, sur un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 18 mai 1848, déposé dans le bureau de Jos. Cuvillier, ancien notaire en cette ville. D'après ledit plan lesdits lots mesurant comme suit, en mesure américaine, à savoir:

Lots un, deux, trois et quatre mesurant chacun 32 pieds 8 pouces et quatre lignes de face à la rue Van Buren, maintenant Salcedo, sur une profondeur de 141 pieds 7 pouces et 5 lignes; lots six, sept et huit, mesurant chacun 31 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur, lots neuf, dix, onze, douze et treize mesurant chacun 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Duma'ne sur 100 de profondeur, lot No treize formant l'encoignure des rues Dumaine et Quatrième, maintenant Gayoso, lots quatorze, quinze seize et dix-sept mesurant chacun 32 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Quatrième, maintenant Gayoso, sur 141 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur. lots dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt-et-un et vingt-deux mesurant chacun 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Ste-Anne sur 100 pieds de profondeur, lot numéro dix-huit formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Quatrième, maintenant Gayoso, et les lots vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt six mesurant chacun 31 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste Anne sur 100 pieds de profondeur, lot numéro vingt-six formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Van Buren, maintenant Salcedo.

Conditions—Comptant sur les lieux au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur incluant les taxes de guerre et du revenue, les vendeurs paieront toutes les taxes incluant celles de 1901.

G. Fernandes Jr, avocat des plaignants.

Jérome Meunier et Charles F. Claiborne, avocats des défendeurs.

28 avr—28—mai 5 12 19 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

# Propriétés Rémunératives

—Dans le—

## DEUXIEME DISTRICT,

Nos 1014-1016 Rue St-Philippe, entre les rues Remparts et Bourgogne. Maison avec mansarde, à deux corps de logis. Louée $25 par mois.

Nos 308 312 Rue Dauphine, entre les rues Bienville et Conti. Maison à deux corps de logis avec mansarde. Louée $30 par mois.

Ces propriétés sont éligiblement placées et environnées par tous les agréments, sont très désirables soit comme demeure soit comme placement sûr et profitable.

The Armstrong Cork Company
vs
Anatole Ovide Léaumont et al.

No 64,342—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear. Encanteur — Bureaux 813 rue de la Commune,

**Mercredi, 15 mai 1901,**

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

**BUREAU ET BOURSE**

**No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne**, en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le jugement rendu en pleine Cour le 26 mars 1901 le jugement signé en pleine Cour le 1er avril 1901, et en vertu d'un ordre de la même Honorable Cour daté le onze avril 1901 homologuant les délibérations d'une assemblée de famille tenue pardevant A. Doriocourt notaire le 8 avril 1901 dans l'affaire intitulée Interdiction de George Erneste Leaumont No 50984 de la dite Cour, dans l'affaire ci-dessus décrite, les propriétés ci-après décrites à savoir.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 104, borné par les rues St Philippe, Dumaine, Remparts et Bourgogne désigné par le numéro dix-huit (18), mesurant trente deux (32) pieds de face à la rue St Philippe, sur quatre vingt douze (92) pieds de profondeur. Les bâtisses qui s'y trouvent portant les Nos 1014 et 1016 rue St Philippe, et plus complètement décrit dans l'inventaire pris dans la succession d'Anatole Léaumont et dans l'inventaire pris dans l'affaire de l'interdiction de George Ernest eLéaumont.

Les améliorations comprennent une maison double avec mansarde couverte en ardoises ayant 6 chambres au rez-de-chaussée, 2 chambres et 4 cabinets dans la mansarde, arrière bâtisse à deux étages ayant 5 chambres, citerne, lieux d'aisance, hydrant, etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 69, borné par les rues Dauphine, Bourbon, Bienville et Conti, désigné par le numéro quinze (15), mesurant trente-huit (38) pieds de face à la rue Dauphine sur quatre-vingt-seize (96) pieds de profondeur, plus complètement décrit dans l'inventaire pris dans la succession d'Anatole Léaumont et dans l'inventaire pris dans l'affaire de l'interdiction de George Erneste Léaumont

Les améliorations comprennent une maison double avec mansarde couverte en ardoises ayant 6 chambres au rez-de-chaussée, 2 chambres et 4 cabinets dans la mansarde, l'arrière bâtisse à deux étages ayant 4 chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets souscrits par les acquéreurs, garantis par lien et privilège de vendeur et le droit d'aliéner sur la propriété vendue et par l'assurance et autres clauses usuelles de sécurité, celui de cinq pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire desdits billets ou en quelque partie que cela soit, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et divisée en coupons pour satisfaire la proportion des vendeurs intéressés; l'acquéreur assumant en sus du prix de son enchère les taxes de l'année 1901 et payant l'acte de vente pardevant Antoine Doriecourt, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu, et finalement les acquéreurs de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent de leurs enchère.

STAES & BERHEL, Avocats.

14 avril—14 21 28—mai 5 12 15

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.

## VENTES A L'ENCAN.

# Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## COTTAGES Doubles et Simples

—DANS LE—

## TROISIEME DISTRICT.

**Nos 1221-23 RUE PORT, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $17.00 PAR MOIS.**

**Nos 1225-27 RUE PORT, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $14.00 PAR MOIS.**

**No 1231 RUE PORT, UN COTTAGE SIMPLE ELEVE POUVANT RAPPORTER $18.00 PAR MOIS.**

**Nos 2704-2706 RUE URQUHART, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $14.00 PAR MOIS.**

**Nos 2708-2710 RUE URQUHART, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $14.00 PAR MOIS.**

**No 2712 RUE URQUHART, UN COTTAGE SIMPLE POUVANT RAPPORTER $10 PAR MOIS.**

**Nos 2728-2730 RUE URQUHART, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $14.00 PAR MOIS.**

**Nos 2732-2734 RUE URQUHART, A L'ENCOIGNURE DE LA RUE ST-FERDINAND, UN COTTAGE DOUBLE LOUE POUR $15.00 PAR MOIS.**

**Nos 1228-1230 RUE ST-FERDINAND, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $12.00 PAR MOIS.**

No 64,647—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

## Succession de Mme Mary Tyler Muir.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune—

**MERCREDI, le 22 MAI 1901**

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 18 avril 1901, pour le compte de la succession, ci-dessus les propriétés ci-après décrites, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet numéro quatre cent quatre vingt-six, borné par les rues Port, St Ferdinand, Urquhart et Marais (autrefois Morales) ladite propriété étant complètement décrite et divisée en neuf lots désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, K sur un plan dressé par Kirkland et Théard, ingénieurs civils et voyers, daté le 12 avril 1901 et annexé à l'inventaire pris par Charles T. Soniat, notaire, le 12 avril 1901 dans cette succession; lesdits lots ayant, d'après ledit plan, les mesures suivantes, à savoir:

Le lot A mesurant, en mesure américaine, commençant à un point cent quatre-vingt-six pieds deux pouces [186' 2"] de l'encoignure des rues Port et Urquhart, 29 pieds 2 pouces de face à la rue Port, 131 pieds 7 pouces de profondeur sur une ligne la divisant du lot B, 28 pieds 8 pouces sur la ligne du fond et 131 pieds 7 pouces sur la ligne de côté le divisant du lot original No 27.

Les améliorations comprennent une résidence double à un étage, désignée par les numéros municipaux 1221 et 1223 rue Port, ayant huit chambres, citerne, latrines, etc.

Le lot B mesure en mesure américaine 28 pieds 8 pouces de face à la rue Port, 131 pieds 7 pouces sur une ligne le séparant du lot C, 28 pieds 2 pouces sur la ligne du fond, et 131 pieds 7 pouces sur la ligne de côté le séparant du lot A.

Les améliorations comprennent une résidence double à un étage désignée par les numéros municipaux 1225 et 1227 rue Port, ayant six chambres, citerne latrines etc.

Le lot C est contigu au ci-dessus décrit lot B, et mesurant en mesure américaine, 28 pieds 4 pouces de face à la rue Port, 29 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus près et parallèle à la rue Urquhart, de-là 15 pieds 9 pouces sur une ligne parallèle à la rue Port; de là, une profondeur additionnelle de 68 pieds 2 pouces sur la ligne de côté le séparant des lots D et K, de là 15 pieds 9 pouces sur une ligne parallèle à la rue St. Ferdinand courant vers la rue Marais de là une autre profondeur de 34 pieds 3 pouces, 28 pieds 4 pouces sur la ligne du fond et 131 pieds 7 pouces sur la ligne de côté le séparant du lot B ci-dessus décrit.

Les améliorations comprennent un fort joli cottage élevé, retiré de la rue, désigné par le No 1231 rue Port ayant six chambres, galeries sur le devant et le côté. bâtisse élégante élevée sur pillier en briques d'environ 6 pieds, ayant une chambre, parterre sur le côté, bâtisse dans le fond avec deux chambres, latrines, etc.

Le lot D mesurant en mesure américaine 36 pieds 2 pouces de face à la rue Urquhart sur 84 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles

Les améliorations comprennent une résidence double à un étage désignée par les Nos municipaux 2704-2706 rue Urquhart, ayant 6 chambres, citerne, latrines, etc

Le lot E mesurant en mesure américaine 32 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 84 pieds 3 pouces entre lignes parallèles; désigné par les Nos municipaux 2708-2710 rue Urquhart.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage, ayant 6 chambres, citerne, latrines, etc

Le lot F mesurant en mesure américaine 19 pieds 2 pouces de face à la rue Urquhart, 100 pieds de profondeur sur les deux lignes de côté et 19 pieds 4 pouces sur la ligne du fond.

Les améliorations comprenant un élégant cottage élevé, désigné par le numéro municipal 2712 rue Urquhart, ayant 4 chambres, citerne, latrines, etc.

Le lot G mesurant en mesure américaine trente pieds, neuf pouces de face à la rue Urquhart, sur une profondeur de quatre-vingt-dix-sept pieds six pouces entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage désignée par les numéros municipaux 2728 et 2730 rue Urquhart, ayant six chambres, citerne, latrines, etc.

Le lot H est contigu au lot G, et forme l'encoignure des rues Urquhart et St Ferdinand, et mesure, en mesure américaine, 27 pieds 9 pouces de face à la rue Urquhart sur une profondeur et façade de 97 pieds 6 pouces sur la rue St Ferdinand entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage désignée par les numéros municipaux 2732 et 2734 rue Urquhart, ayant 6 chambres, citerne, latrines, etc.

Le lot K mesurant en mesure américaine commençant à une distance de 97 pieds, 6 pouces de l'encoignure des rues Urquhart et St. Ferdinand, 31 pieds. 5 pouces de face à la rue St. Ferdinand 131 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Marais, 28 pieds 4 pouces sur la ligne du fond, 73 pieds 7 lignes sur l'autre ligne de côté la plus de la rue Urquhart, de là 2 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue St. Ferdinand, de là 58 pieds 6 pouces additionnels sur la ligne de côté la plus près de la rue Urquhart et séparant ledit lot K des lots G et H ci-dessus décrits.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage, désignés par les numéros municipaux 1228-1230 rue St Ferdinand, ayant 6 chambres, citerne, latrine, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans, portant sept pour cent d'intérêt par an, garanti par hypothèque sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles et coutumières, les acquéreurs devant assumés les taxes pour 1901, le paiement de la taxe de guerre et le coût des actes de vente notariés au dessus et en plus du prix d'acha, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de leur enchère au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant P. M. Milner,

## VENTES A L'ENCAN — PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

# Grande Vente de Propriétés

—DU—

# Premier et du Deuxième District,

Nos 433-435 RUE ST-CHARLES, entre les rues POYDRAS et PERDIDO, en face du Nouveau Théatre St-Charles, maintenant en voie de construction. Elégante Bâtisse en briques à quatre étages, le rez-de-chaussée est occupé par un RESTAURANT, et les étages supérieurs par l'HOTEL et la PENSION de HENRY. Comme placement il n'esr rien de supérieur.
Vendu sujet au bail expirant le 30 septembre 1901, à raison de $1020 par an, payable mensuellement $85.

Nos. 335-337-339 RUE ROYALE et Nos. 706-708 RUE CONTI, formant l'encoignure des RUES ROYALE et CONTI. La bâtisse en briques à deux étages le rez-de-chaussé est occupé par les bureau du Mont-de-Piété du Peuple, et Magasin d'objets Antiques et à l'étage supérieur comme résidence. La rue Royale a été, et est maintenant, et sera pendant des années à venir le principal quartier central des articles Antiques, cette propriété étant la plus apparante de toute les autres; de temps immémoriale elle n'a jamais été sans locataire et a toujours rapportée un joli revenu, elle n'est qu'à trois îlets du Grand Boulevard Canal et est contigu à la bâtisse de la "COMPAGNIE DE LA BRASSERIE AMERICAINE," et comme un placement sur, il n'est rien de supérieur dans aucune autre partie de la ville.
Vendue sujette aux baux expirant en 1901 et 1902, au taux de $1608 par an payable mensuellement $134 comme il est plus bas détaillé.

No 333 RUE ROYALE entre les rues BIENVILLE et CONTI. Le Magasin en briques à trois étages, occupé par le grand établissement de Coutellerie fine de Raymond,
Vendu sujet au bail expirant le 30 Septembre 1902, au taux de $480, par an, payable mensuellement $40.

No 432-434 RUE ROYALE et Nos 632-634 RUE ST-LOUIS, formant l'encoignure des rues ROYALE et ST-LOUIS. L'élégant magasin et résidence en briques, à deux étages, le rez-de-chaussé est occupé par la Pharmacie Populaire Cut-Rate de Mailhes, et par l'établissement de Varieté bien connu de Chabert, tous les deux faisant face à la rue ROYALE, et un magasin vacant rue St-Louis, l'étage supérieur est distribué comme résidence et contenant—chambres et est occupé par la célèbre pension privée de Mme Gondolfo; situé seulement à quatre îlets du Grand Boulevard Canal, les deux rues sont pavées en pierres de tailles, et d'excellent locataires en fond un placement très désirable.
Vendus sujets aux baux expirant le 30 Septembre 1901 et 1902 au taux de $1170 par an, payable mensuellement $97.50 comme il est plus bas détaillé.

No. 841 RUE ROYALE, à l'encoignure de la rue Dumaine, Grand Magasin et Résidence en briques à trois étages, à seulement deux îlets du MARCHÉ FRANÇAIS, environné de tous les avantages devrait attirer l'attention des capitalistes comme un placement avantageux. Loué $40 par mois et payable mensuellement.

No. 839 RUE ROYALE, entre les rues Dumaine et St-Anne. Une Résidence en briques à trois étages contigue à la propriété sus-mentionnée.

No. 635 rue Nord Rempart entre les rues St- Pierre et Toulouse, le magasin et résidence en briques à deux étages, près de la Place Beauregard, et ayant toutes les commodités à proximité, occupé par Charles Barron, comme magasin de meubles et objets de fantaisies, loué $20 par mois.

**Succession de M. L. Félicie T. de Lacroix, veuve de C. L. T. de Lacroix.**

**Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No. 63,402.**

**Par SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 818 rue Commune.**

# MERCREDI, LE 15 MAI 1901,

**A midi, il sera vendu à l'enchère publique à**

## LEUR BUREAU ET BOURSE.

No. 813 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B. daté le 27 mars 1901, pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

### PREMIER DISTRICT.

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro deux cent vingt-et-un borné par les rues St-Charles, Carondelet, Perdido et Poydras, lequel lot mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue St-Charles sur cent pieds de profondeur, et est désigné par le numéro trois sur un plan de Hugh Grant, voyer, daté le 14 janvier 1837, déposé en l'étude de J. B. Marks, autrefois notaire, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprenant une bâtisse à quatre étages en briques; les étages supérieurs occupés par l'Hotel et la Pension d'Henry et le rez-de-chaussée par un restaurant.

Vendu sujet au bail expirant le 30 septembre 1901 à raison de $1,020 par an, payable mensuellement $85.

### DEUXIEME DISTRICT.

2° Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet numéro cent dix sept borné par les rues Remparts, Bassin, St Pierre et Toulouse, laquelle portion de terre commence à une distance de 41 pieds de l'encoignure St Pierre et mesure 20 pieds de face sur la rue Remparts sur 80 pieds de profondeur le tout en mesure française et est composée de tout le lot numéro treize et de la portion du fond du lot numéro vingt sur un plan de Jacques Tanesse daté le 12 décembre 1817, déposé par acte de Marc Lafitte daté le 15 janvier 1818 ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le numéro 635 rue Nord Remparts.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, occupée au rez-de-chaussée par Charles Barron, marchand de meubles, et l'étage supérieur divisé pour résidence et ayant 3 chambres, bâtisse en briques dans le fond avec deux chambres, etc. Louée $20 par mois.

3° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet soixante-neuf, borné par les rues Royale, St. Louis, Passage de la Bourse et la rue Conti, et mesure comme suit: 79 pieds 2 pouces de face sur la rue Royale, puis sur une ligne parallèle à la rue Conti courant vers le Passage de la Bourse 47 pieds 4 pouces, puis ouvrant 3 pieds 9 pouces 4 lignes vers la rue Conti, puis sur une seconde ligne de profondeur courant vers le Passage de la Bourse et parallèle à la rue Conti 15 pieds 5 pouces et 4 lignes, puis sur une ligne parallèle au Passage de la Bourse, et courant vers la rue St. Louis 82 pieds 11 pouces et 4 lignes, puis sur une ligne faisant face à la rue St Louis courant vers la rue Royale son point de départ, 62 pieds 9 pouces et 4 lignes formant l'encoignure des rues Royale et St Louis, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les numéros municipaux 432 et 434 rue Royale et les numéros 632 et 634 St Louis, lesquelles améliorations comprennent la très élégante bâtisse à deux étages le rez-de-chaussée de laquelle est occupé par J. A. Mailhes' Popular Cut Rate Drug Store et le magasin de variétés bien connu de M. U. D. Chabert; la partie supérieure est divisée en appartement et est occupée par la pension très confortable tenue par Mme Gondolfo, lesquels y sont locataires depuis bien des années.

Vendue sujette à un bail sur la pharmacie de M. Mailhes, expirant le 30 septembre 1902 au taux de $50 par mois. au bail du magasin de M Chabert, expirant le 30 septembre 1901 au taux de $17.50 par mois et au bail de la maison de pension de Mme Gondolfo, expirant le 30 septembre 1901 au taux de $30 par mois.

4° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet numéro soixante-quatre, borné par les rues Royale, Conti, Bourbon et Bienville; lequel est est désigné par la lettre A, et mesure 65 pieds 9 pouces 0 ligne de face sur la rue Royale par 100 pieds 0 pouces 0 ligne de profondeur et de face sur la rue Conti duquel il forme l'encoignure: d'après un plan de D. E. Seghers, voyer, daté le 5 avril 1901, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations ...

Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages en briques, le rez de chaussée occupé par le Peoples Loan Office avec un magasin d'antiquités, l'étage superieure distribué pour résidence, avec 15 chambres et grand vestibule, avantcentrée pavé en pierre carré (flat stones) au rez-de chaussée.

Vendue sujette au bail du rez de chaussé, expirant le 30 septembre 1902, au taux de $99 par mois et le bail expirant le 30 septembre 1901 à $35 par mois de l'étage supérieur.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre B, dans l'ilet numéro soixante quatre, borné par les rues Royale, Bourbon, Conti et Bienville, sur un plan de D. E. Seghers, voyer, daté le 5 avril 1901 et mesurant d'après ledit plan 17 pieds 6 pouces de face sur la rue Royale sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse à trois étages en briques occupée par le grand établissement de coutellerie fine de Raymond.

Vendu sujet au bail expirant le 30 septembre 1902 au taux de $480 par an payable mensuellement.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet numéro cinquante huit borné par les rues Royale, Bourbon, Dumaine et Ste Anne, lequel lot forme l'encoignure des rues Royale et Dumaine désigné par la lettre A. et mesure d'après le plan de D. E Seghers, voyer, daté le 5 avril 1901, 27 pieds 3 pouces 4 lignes de face sur la rue Royale sur une profondeur et façade sur la rue Dumaine de 128 pieds 5 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles, L'allée dans le fond mesurant 6 pieds 4 pouces sur la rue Dumaine, sur 27 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur, et sujette à l'usage d'un passage en faveur de la propriété attenante sur la rue Royale désigné par le lot B.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, occupée par une épicerie, les étages supérieurs distribués pour résidence et ayant chambres, hydrant, latrines, etc. Louée $40 par mois.

7° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet numéro cinquante huit, borné par les rues Royale, Bourbon, Dumaine et Ste Anne, désigné par la lettre B sur un plan de D. E. Seghers, daté le 5 avril 1901 et mesurant d'après ledit plan 38 pieds 3 pouces 0 ligne de face sur la rue Royale sur une profondeur de 128 pieds 5 pouces 4 lignes entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond, 6 pieds 4 pouces de large, s'ouvrant sur la rue Dumaine.

Les améliorations comprennent une résidence à trois étages en briques ayant quelques chambres, entrée pour voiture, écurie, remise, hydrants, latrines, etc., désigné par le numéro municipal 839 rue Royale.

Toutes les propriétés ont été occupées par les mêmes locataires pendant des années et nul doute que lesdits locataires soient anxieux de continuer comme tel.

Termes et Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance à un, ou un et deux ans, ou un, deux et trois ans, à l'option des acquéreurs, divisé en paiements égaux représentées par billets en montant à la satisfaction du vendeur, portant sept pour cent d'intérêt par an, payables annuellement, de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement; garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement desdits billets, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente.

Les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion à crédit et transférer la police d'assurance au porteur des billets, et assumer le paiement en sus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes de 1901 et les timbres du revenu sur les actes de vente, et de faire un dépôt avec l'encanteur de dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication; les acquéreurs n'ayant droit au loyer des propriétés seulement de et après le passage de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

Charles F. Claiborne, avocat.

Jules Andrieu, exécuteur.

## VENTES A L'ENCAN.

# Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**VENTE EN PARTAGE.**

**Jeudi, 16 mai 1901.**

à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, Nouvelle Orléans, à midi, sous et en vertu d'un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu et signé le 9 avril 1901, dans l'affaire intitulée L. W. Hoot et als vs F. M Willard, un absent, dossier No 64,483, nous procèderons à vendre à l'enchère publique, la suivante décrite propriété foncière, à savoir:

1° 11 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

2° 11 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

3° 11 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Solidelle, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

4° 11 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Solidelle, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

5° 11 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Célestine, Génie, France et Mazant, mesurant 31 de face à la rue France sur 80' de profondeur.

6° 11 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Libérale, Génie, France et Mazant, mesurant 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

7° 11 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Liberale, Force, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

8° 11 lots de terre, dans l'ilet borné par les rues Force, Vertu, France et Mazant, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

9° 11 lots de terre, dans l'ilet borné par les rues Vertu, Magistrat, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

Conditions — Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1901 et payant pour les actes de vente, pardevant Félix J. Puig, notaire, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., un dépôt de 20 pour cent devant être fait avec les encanteurs au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG.
Maxwell C. Smith Encanteur.
Bureau 812 rue Carondelet.
Wm Winans Wall,
Mercer W. Patton, avocats.
14 avril—14 21 28 — mai 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.
PLACEMENT SUR.

**Cottage Double en Bois,**

1026-28 rue Touro (autrefois Union), entre N. Remparts et St-Claude.

JEUDI le 23 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 et 842 rue Commune, Nouvelle-Orléans, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 18 ... 1901, dans l'affaire intitulée succession Antonio Agusti, dossier No 52,268, offrirons en vente à l'enchère publique propriétés foncières ci-après décrites, à voir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations et privilèges y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par numéro municipal 3,6, borné par les rues Claude, Union ou Touro, Remparts et Bourgogne ou Bagatelle, ledit morceau ou portion de terre commençant à une distance de quatre-vingt-seize pieds un pouce de l'encoignure des rues St. Claude et Union ou Touro, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Union ou Touro, sur soixante trois pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur le côté le plus près de la rue St. Claude par propriété du Dr Lines.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises, connu comme Nos 1026 et 1028 rue Union, ayant de chaque côté, trois chambres, cabinet, citerne, allée, etc. trottoir pavé, près des lignes de chars, marché, écoles, etc.

Loué à $— par côté.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a payable en un et deux ans, représentée par billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an garanti par lien et privilège de vendeur, et toutes les clauses usuelles de sécurités, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., devant être aux frais des acquéreurs et devant être passé pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire.

SMITH & ROSENBERG.
M. C. Smith, encanteur, Bureau 312 rue Carondelet
21 avril—21 28—mai 5 12 19 21 25

# J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## IMTERDICTION —DE— Christian Thoma

No 63,367—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

EN vertu d'un ordre de l'Hon W. B. Somerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge Division A, maintenant en congé, le dit daté et signé le 2 avril 1901 et adressé à Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, MARDI le 14 1901 à midi, la propriété suivante:

Onze certains lots de terre, désignés devis d'arpentage fait par D. M. Broan... voyer de ville, le dit devis daté le ... 1901, le dit arpentage ayant été fait conformément, à un ordre de l'Hon. Cour Civile District et d'après lequel arpentage la propriété est désigné et décrite comme suit:

Six certains lots de terre faisant face rue Octavia, dans l'ilet borné par ladite Octavia les rues Laurel et Annonciation et l'avenue Peters, dans le Sixième district de cette ville, indiqués par les numéros 15 à 20 tous deux inclusivement.

Le lot 15 mesurant 31' 2" 5''' de face à la rue Octavia, à la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 127' 5" 4''' entre lignes parallèles.

Les lots 16, 17, 18 et 19 ont chacun une façade de 30 sur la rue Octavia, la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 122' 5" 4''' entre lignes parallèles.

Le lot 20 faisant face à la rue Octavia formant l'encoignure des rues Annonciation et Octavia, a une façade de 30' sur la rue Octavia, 27' 8" 7''' de largeur dans le fond, une profondeur de 122' 5" 4''' sur la ligne du lot 19, et 123' 4" 5''' sur la ligne de côté courant parallèlement avec la rue Annonciation.

Le lot 21 mesurant 35', 3", 2''', de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de ... 4" sur la ligne de côté la plus près de l'avenue Peters, et les profondeurs suivantes ... ligne de côté la plus près de la rue ... 147', 8", 7''' à la ligne de côté du lot ... une distance de 5' vers l'avenue Peters parallèles aux rues Annonciation et L... là par une profondeur additionnelle de ... 5''' à la ligne du fond, laissant une largeur de 30' sur la ligne du fond.

Le lot 11 mesurant 31' 10" 3''' de face à la rue Laurel, par la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 98' entre lignes égales et parallèles et sera vendu avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les lots 12, 13 et 14 mesurant chacun 10" 3''' de face à la rue Laurel, par la même largeur sur la ligne du fond, et une profondeur de 98' entre lignes égales et parallèles, le lot 14 formant l'encoignure des rues Laurel et Octavia.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et la portion du crédit s'il y en a en un an, ou un et deux ans, la portion à crédit, s'il y en a devant être représentée par billet ou billets des acheteurs respectifs, lesquels billets seront garantis en leur faveur par lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, et porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an de leur date jusqu'au paiement. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, confession de jugement et honoraire d'avocat; les acquéreurs devant payer en addition de leur enchère les taxes d'État et de ville pour l'année 1901 et les timbres du revenu intérieur, taxe de guerre des Etats-Unis. Actes de vente devant être passés pardevant Joseph D. Taylor, notaire aux frais des acquéreurs. Un dépôt de ... pour cent doit être fait au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO,
Courtier de Propriétés Foncières et Encanteur, 303 rue Baronne.
Le plan à la Bourse.